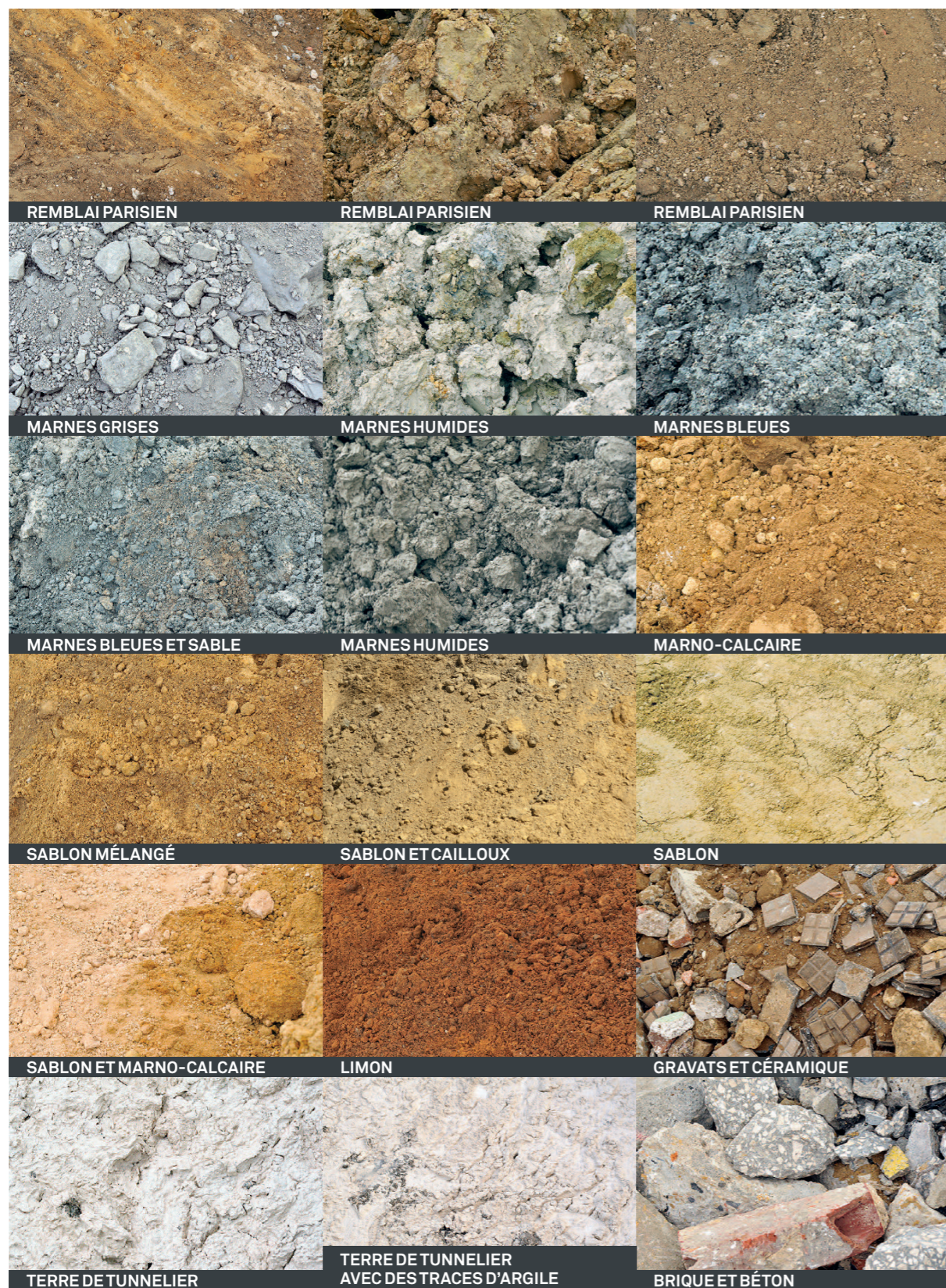


# La Terre comme matériau

## Les Belvédères du Grand Paris



Site d'ECT à Villeneuve-sous-Dammartin, 2019, photo Anne-Marie Filaire.



*Aménageur environnemental, écologique et de loisirs, ECT reçoit et réutilise les terres excavées des chantiers du BTP. Nos équipes sont en permanence à la recherche de sites dénaturés, abîmés, délaissés – anciennes friches urbaines ou vallées agricoles impropres à la culture – pour les transformer en parcs urbains, en bois, en centres équestres ou en zones de compensation écologique. ECT crée des paysages nouveaux, modelés par les apports de terres inertes.*

*C'est à travers un dialogue avec la puissance publique, les élus et les acteurs locaux associatifs que nous concevons nos projets pour qu'ils intègrent une dimension paysagère, environnementale, sociétale et urbanistique. Et c'est dans cet esprit que nous développons des partenariats avec l'École nationale supérieure de paysage ou l'École des ingénieurs de la Ville de Paris.*

*ECT est un acteur de grands volumes. Nous mettons en œuvre entre 12 et 15 millions de tonnes de terres inertes chaque année. À titre de comparaison, la Société du Grand Paris estime que la totalité des excavations du Grand Paris Express sur les 15 ans de sa construction atteindra 40 millions de tonnes d'excavation.*

*Les terres excavées deviennent ainsi un marqueur du dynamisme de l'Île-de-France. Leur réutilisation est un défi mais surtout une extraordinaire opportunité pour la région. ECT partage avec Antoine Grumbach l'ambition de faire évoluer les mentalités de nos concitoyens sur le sujet. Comment ? Par la concrétisation d'un projet étonnant, intelligent, poétique, audacieux, utile : **les Belvédères du Grand Paris**. De rebut excavé, la terre devient un merveilleux matériau pour symboliser l'essor et les limites de la Région parisienne.*

**Laurent Mogno**  
Président d'ECT

*Convaincu que la terre excavée des chantiers n'est pas un déblai mais un matériau, j'ai conçu un projet de Land Art Métropolitain, « Les Belvédères du Grand Paris », fait d'une série de collines fabriquées aux limites entre urbanisation et espaces naturels.*

*Dans un souci de valorisation des terres inertes (4 pyramides de Khéops annuellement), ce projet s'inscrit dans une pratique d'économie circulaire en réalisant une plus-value symbolique de lieux à vocation d'équipements collectifs.*

**Antoine Grumbach**

# Sommaire

CHAPITRE I	<b>LAND ART MÉTROPOLITAIN</b>	P. 9
CHAPITRE II	<b>ÉCONOMIE CIRCULAIRE</b>	P. 15
CHAPITRE III	<b>HISTOIRE DES COLLINES FABRIQUÉES</b>	P. 19
CHAPITRE IV	<b>LABORATOIRE DE L'IMAGINAIRE</b>	P. 27
	CHANTIERS 1964 - 2017 CROQUIS 2017 - 2019	
CHAPITRE V	<b>LES BELVÉDÈRES DU GRAND PARIS</b>	P. 53
CHAPITRE VI	<b>DÉCOUVERTES ET EXPLORATIONS</b>	P. 67
	SITES ET HYPOTHÈSES	

# Land Art Métropolitain

Dans les années 1960, un groupe d'artistes américains s'est identifié autour du concept d'« Earth Art ».

Collectivement, ils étaient sensibilisés à la question du « Minimal Art » et cherchaient à sortir des galeries d'art pour envisager des créations dans des espaces sauvages, loin de toute vie urbaine. Leur groupe se transforma finalement autour du concept de « Land Art ».

Aujourd'hui, en Europe, la question de l'identité des métropoles est à l'ordre du jour.

J'ai décidé d'engager une réflexion sur l'art et la grande échelle qui m'a conduit à revendiquer l'existence d'un

« **Land Art Métropolitain** ».

« Seine Métropole », 2009  
Le diagnostic prospectif de l'agglomération parisienne. L'ouvrage « Seine Métropole » est un rapport de recherche-développement, élaboré par l'équipe GRUMBACH, en réponse à la consultation lancée par le président de la République intitulée « Le Grand Pari de l'agglomération parisienne ».



La polysémie du mot « terre » (earth) en anglais comme en français repose sur la confusion entre la terre comme matériau et la Terre comme planète. Le passage d'Earth au mot « Land » exprime leur souci des territoires aussi bien que du matériau. Les nombreux artistes qui participèrent à ce mouvement ont laissé des œuvres importantes qui, en s'inscrivant dans des déserts et des territoires loin de toute civilisation, correspondent à la nature des grands espaces américains et à une certaine nostalgie de la vie dans la nature dont Henry David Thoreau constitue la référence.

Robert Smithson comme Michael Heizer, Robert Morris et Dennis Oppenheim, entre autres, ont laissé un nombre impressionnant d'œuvres à grande échelle. Cette question de la grande échelle m'a accompagné tout au long de mes travaux d'urbaniste. J'ai eu la chance, avec le Grand Paris, le plan du Grand Moscou, le métro et le tramway à Paris, d'aborder les questions de l'identité des territoires et celle de la notion de limites de ces formes d'inachèvement perpétuel que sont les métropoles.



Carton d'invitation de l'exposition « Earthworks », Dwan Gallery, New York, 5-30 octobre 1968, courtesy Virginia Dwan.



Photo de groupe prise à l'occasion de l'exposition « Earth Art », Andrew Dickson White Museum of Art, Cornell University, Ithaca, février 1969. De gauche à droite : Robert Morris, Neil Jenney, Dennis Oppenheim, David Medalla, Jan Dibbets, Richard Long, Robert Smithson.



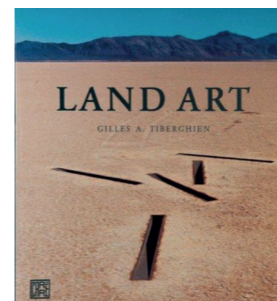
Robert Smithson's «Broken Circle/Spiral Hill» in Emmen, a town in the Netherlands. 1970.

Mon intérêt pour le Land Art a prolongé mon approche des grands problèmes et questions de logistique que j'ai voulu aborder après toutes mes expériences d'urbanisme territorial. Bien évidemment, l'importance du volume des terres issues des constructions et des terrassements des métropoles (12 millions de m<sup>3</sup> par an en Région parisienne) m'a saisi comme une sorte d'injonction à m'engager sur cette question des terres et des territoires.

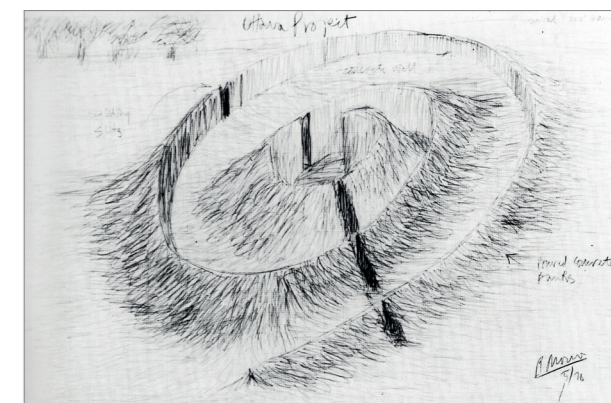
L'identité des métropoles se définit, selon moi, par leur nature géographique. Ainsi, la vallée de la Seine et son bassin hydrologique constituent le marqueur de l'identité du Grand Paris. Au-delà de l'évidence de ce déterminisme naturel, il faut s'interroger sur la possibilité de concevoir une ou plusieurs œuvres capables de représenter l'artificialité et la dynamique de la croissance métropolitaine.

En 2030, la majorité des habitants de la planète vivront dans des aires métropolitaines. La grande échelle des territoires urbanisés n'est pas perçue dans sa diversité et sa complexité. Leurs habitants s'enracinent localement mais n'ont aucune idée de ce que représente l'échelle des mégapoles qui les accueillent.

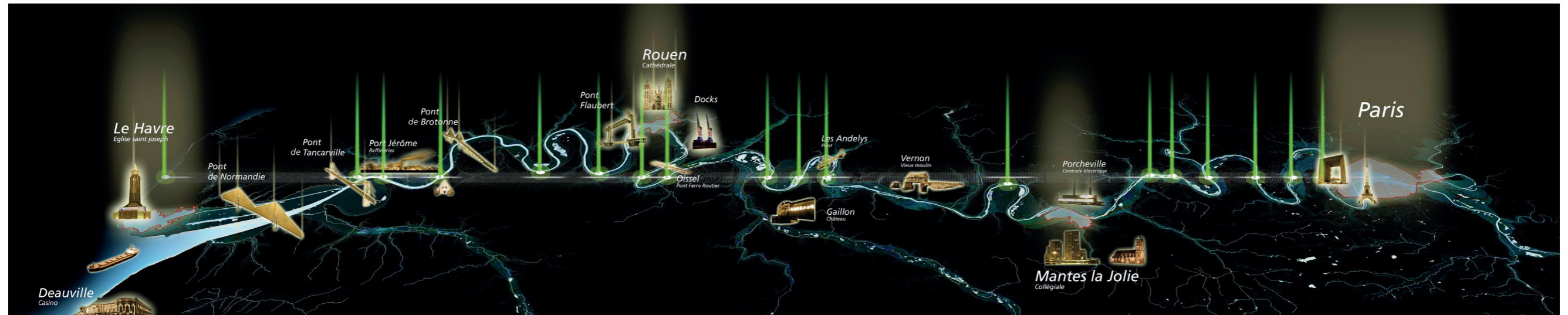
À partir de ces observations et de mon intérêt pour la grande échelle, je me suis attaché à concevoir ce que pourrait être un Land Art Métropolitain, contribuant à traiter de cette absence de représentation partagée.



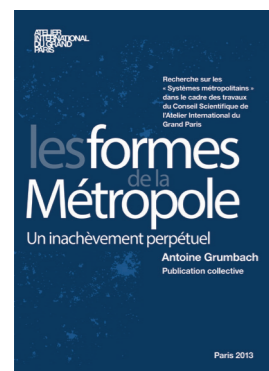
Gilles A. Tiberghien, Land Art, Paris, Éditions Carré, 1995.



Robert Morris, Ottawa Projet (diamètre de la spirale : 61 m), 1970, crayon sur papier quadrillé vert, 55,9 x 86,4 cm, collection de l'artiste, photographie Bruce C. Jones, courtesy Guggenheim Museum, New York.



« Seine Métropole », « L'Axe de lumière ». Un projet de Land Art Métropolitain : 17 interventions à l'intersection de l'axe de Paris et de la Seine, Léna Soffer, paysagiste.



Antoine Grumbach (dir.), *Les Formes de la Métropole. Un inachèvement perpétuel*, Paris, AIGP, 2012-2013.



Maquette de sable des Belvédères du Grand Paris, Antoine Grumbach, Archisable, Deauville, 2018, photo Antoine Grumbach.



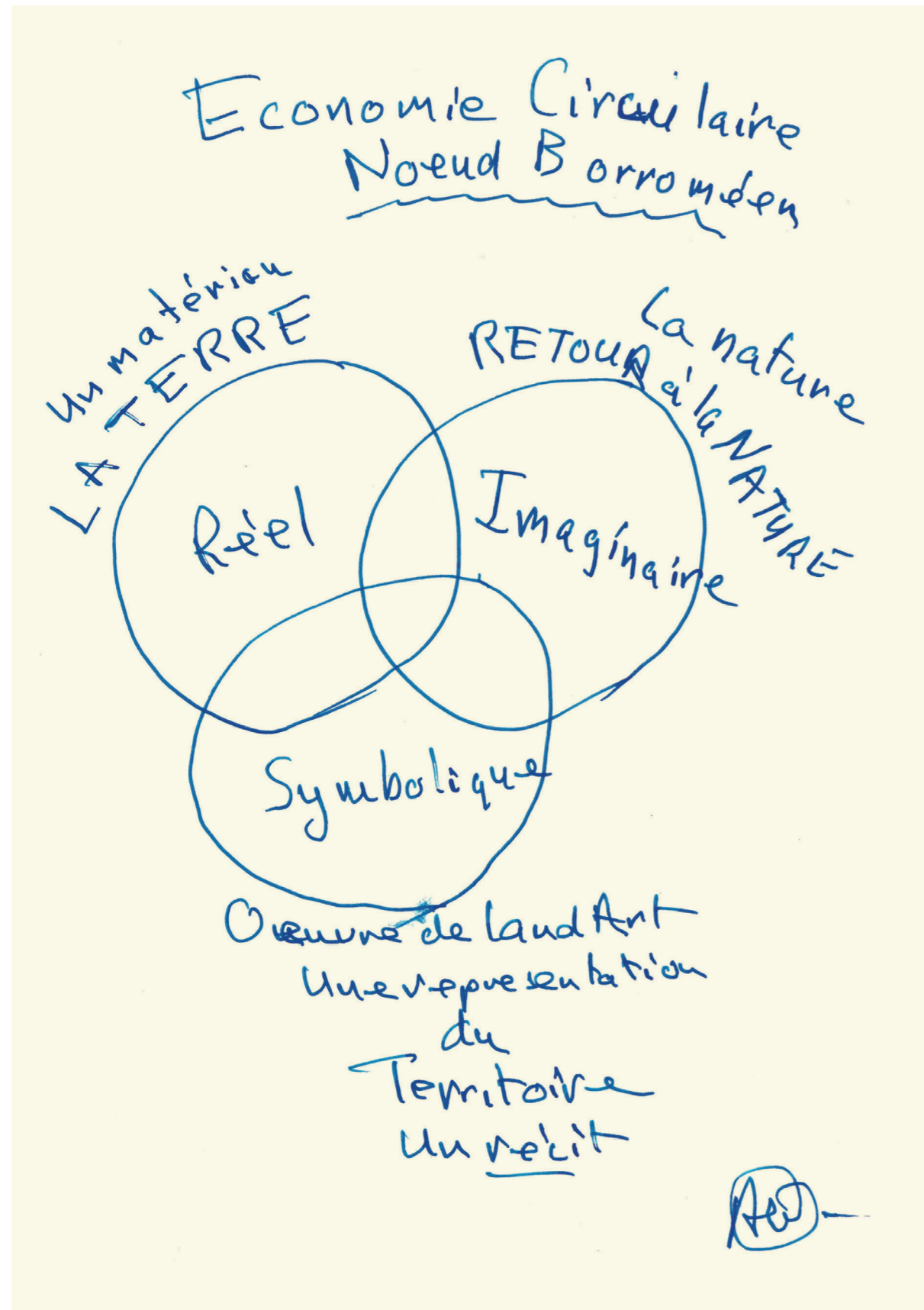
Conscient que les métropoles sont indissociables de la terre (earth) qui les porte, j'ai recherché les ressources de terres inertes (10 millions de m<sup>3</sup> par an en Région parisienne) pour construire ce projet de Land Art Métropolitain.

Parti de la considération que les terres inertes ne sont pas des déblais mais des matériaux, et nourri de l'observation et de la conscience que les métropoles sont des formes sans limites\*, j'ai conçu, aux frontières entre urbain et nature, une œuvre discontinue que la croissance urbaine englobera éventuellement.

Par ailleurs, l'utilisation de matériaux issus de l'édification de la ville, « les terres inertes », fait de cette intervention une opération vertueuse en matière d'économie circulaire. La réutilisation des terres excavées est également écologiquement valorisée par la biodiversité des plantations qui l'accompagne.

Le paradoxe de la situation dans laquelle s'exercera la mise en œuvre de ce projet de Land Art Métropolitain vient du fait qu'à la place des traditionnels mécènes des artistes de ce mouvement, l'inscription de ce projet artistique dans le cadre d'une « économie circulaire » conduit ECT, une société privée, à s'inscrire justement dans une position de mécène.

\* Voir Antoine Grumbach (dir.), *Les Formes de la Métropole. Un inachèvement perpétuel*, Paris, AIGP, 2012-2013



Économie circulaire symbolique, Antoine Grumbach.

# Économie Circulaire

Le projet de Land Art Métropolitain qui constitue les Belvédères du Grand Paris, enrichi du projet d'Aerial Art de Villeneuve-sous-Dammartin, démontre que l'économie circulaire et la valorisation des terres inertes mise en œuvre par la société privée ECT peuvent contribuer à enrichir l'imaginaire et la pratique d'espaces publics métropolitains.

*« Issu de la révolution industrielle, le modèle "classique" dit "de l'économie linéaire", production-distribution-consommation-gestion des déchets, a atteint ses limites. L'augmentation de la population mondiale, la pénurie annoncée de nombreuses ressources et les impacts environnementaux croissants sonnent l'heure de l'économie circulaire. »*

Marie-Christine PREMARTIN  
Directrice exécutive des Programmes, ADEME



Affiche d'Agnès de la Batié pour le colloque « La Terre dans tous ses états » organisé par la chaire ECT/EIVP en avril 2019.

Le défi de la circularité est avant tout urbain. Il est nécessaire de repenser l'offre de services urbains afin qu'elle soit adaptée aux nouveaux usages et modes de vie. Il faut appréhender l'aménagement des territoires en explorant la traduction des notions d'économie circulaire à l'urbanisme.

Ces dernières années, les acteurs territoriaux se mobilisent, s'approprient le sujet et le développent.

L'exploitation des terres extraites des chantiers et des déblais de démolition conduit aujourd'hui à prendre en compte l'ensemble du cycle de vie des bâtiments de leur conception à leur démolition. La prise en compte des impacts environnementaux à toutes les étapes du cycle de vie conduit directement au recyclage des « déchets » en « matériaux ». L'économie circulaire des terres inertes et polluées devient un atout considérable de la planification et de l'aménagement des territoires. Une démarche de stratégie d'intégration de l'économie circulaire dans tous les processus a conduit à mettre en place (2015) des « Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI) » afin de développer des expériences partagées avec des territoires volontaires.

Plus rien n'est « déchet », tout est « ressource », et particulièrement les ressources qui appartiennent à la terre. L'approche systémique des problèmes d'aménagement tend à considérer les territoires dans toute leur complexité. L'optimisation de l'usage des terres excavées est un enjeu majeur pour les territoires à intégrer à plusieurs niveaux. L'enjeu consiste à établir un métabolisme circulaire.

L'opportunité que représentent les aménagements paysagers par les services rendus à la biodiversité et la forte présence d'espaces verts et/ou la mise en place d'agriculture maraîchère de proximité doit être prise en considération pour l'atténuation des phénomènes d'îlots de chaleur et la compensation carbone.

D'autre part, l'opportunité offerte pour transformer les friches urbaines en espace d'aménagement paysager est une autre face vertueuse de reconversion à mettre au bénéfice d'une économie circulaire soucieuse de l'utilisation des terres issues des travaux d'excavation des sous-sols des bâtiments et des tunnels des systèmes de transport.

Enfin, la stratégie vertueuse consistant à développer l'utilisation de déchets végétaux issus du compostage pour enrichir les terres inertes et les mettre à disposition de l'agriculture et des espaces verts urbains représente un véritable exemple d'économie circulaire.

En inscrivant les terres dans le triptyque flux/économie/usage, on contribue à une mise en réseau qui devient aujourd'hui le leitmotiv de l'économie circulaire. L'aménagement durable des territoires sort enrichi de ces perspectives.

## ÉCONOMIE CIRCULAIRE SYMBOLIQUE

Malgré toutes les vertus envisagées, il ne faut pas sous-estimer les critiques d'utilisation du concept d'économie circulaire des terres par ceux qui considèrent qu'il ne s'agit en fait que de *réutilisation*.

Réaliser des aménagements paysagers sous quelque forme que ce soit ne serait pas une économie circulaire car les réalisations ne circulent pas. Cette observation m'a troublé un moment et je me suis mis à y réfléchir. Cela m'a conduit à Georges Bataille et à son concept de « dépense improductive » qui résonne aussi avec les analyses situationnistes sur la critique du capital et l'importance de la communication comme créatrice de valeurs.

En définitive, on débouche bien sur la question que Pierre Bourdieu a développée, celle du « capital symbolique » dont l'illustration la plus classique concerne la difficulté qu'ont les enfants qui n'en disposent pas à gravir les obstacles de la sélection sociale.

Son analyse est juste, la critique ne l'est pas.

En effet, je pense qu'il faut considérer que toute forme d'apport d'une plus-value symbolique par les réalisations de lieux faits à partir de la réutilisation des terres inertes ou dépolluées s'inscrit dans une économie circulaire qui ne crée pas de valeurs financières : on vend rarement des parcs et des jardins publics aménagés.

On peut donc dire que l'économie circulaire des terres est porteuse d'une plus-value symbolique. La valeur d'usage créée s'inscrit dans le champ du capital symbolique de la collectivité et cette pensée vertueuse doit accompagner tous les projets d'aménagements territoriaux paysagers.

À partir de ce constat, il m'est apparu indispensable d'analyser et de confronter toutes les utilisations des collines de terre qui existent depuis l'Antiquité comme autant d'exemples produits dans une dynamique d'économie circulaire symbolique, fruit de « dépenses improductives ».

**Directeur de la publication**

Laurent Mogno, *Président d'ECT*

**Conception et textes**

Antoine Grumbach

**Coordination éditoriale**

Sophie Alix

**Design graphique**

Regina Abadi

**Imprimerie**

Art & Caractère

**Tirage**

300 exemplaires

France

**Iconographie**

Malgré toute notre bonne volonté et des recherches approfondies, il ne nous a pas été possible de retrouver les propriétaires ou ayants droit de certaines images. Nous leur appliquons la mention « droits réservés » (DR). S'ils souhaitent nous contacter, nous sommes à leur disposition.

**2019. Tous droits réservés pour tous pays.**

Toute reproduction, représentation, utilisation ou adaptation, sous quelque forme que ce soit, de tout ou partie de ces éléments, y compris les applications informatiques, sans l'accord préalable et écrit de l'éditeur, sont strictement interdites. Le fait pour l'éditeur de ne pas engager de procédure dès la prise de connaissance de ces utilisations non autorisées ne vaut pas acceptation desdites utilisations et renonciation aux poursuites.

Seule l'utilisation pour un usage privé dans un cercle de famille est autorisée et toute autre utilisation est constitutive de contrefaçon et/ou d'atteinte aux droits voisins, sanctionnée par le Code de la propriété intellectuelle.

La reprise de tout ou partie de ce contenu nécessite l'autorisation préalable de l'éditeur ou du titulaire des droits sur ce contenu.

**Société ECT, SAS** au capital de 109 000 euros,  
dont le siège social est situé RD 401 Route du Mesnil-Amelot  
77230 à Villeneuve-sous-Dammartin.  
RCS 392 244 935 Meaux